**REUNION DU COMITE DE SUIVI**

**DU RAPPORT ANNUEL D’EXECUTION DE LA COOPERATION**

**ENTRE L’UNION EUROPEENNE ET LA POLYNESIE FRANCAISE**

--------------

Propos introductifs de Madame Nicole BOUTEAU,

Ministre du tourisme et du travail,

en charge des transports internationaux et des relations avec les Institutions

-------------

Jeudi 28 octobre 2021

Salon d’honneur - Présidence de la Polynésie française

Monsieur le Chef du Bureau de la Commission européenne pour les Pays et Territoires d’Outre-Mer du Pacifique,

Monsieur le Président de l’Assemblée de la Polynésie française,

Madame la Secrétaire générale adjointe, représentant le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Monsieur le Maire de Papeete,

Mesdames et Messieurs les chefs de service de l’Etat et du Pays,

Mesdames et Messieurs les directeurs et représentants des instituts, agences et associations œuvrant dans les secteurs de coopération avec l’Union européenne,

Chers partenaires, chers amis,

Ia ora na et bienvenue à toutes et tous !

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd’hui, même si c’est en l’absence de notre Président, qui malheureusement n’a pu se joindre à nous, étant lui-même mobilisé dans le cadre d’une réunion du Comité de pilotage du Contrat de développement et de transformation.

Aussi, j’ai le plaisir de vous revoir Monsieur Pierre-Henri Helleputte, Chef du bureau de la Commission européenne pour les PTOM du Pacifique, pour votre 2ème Comité de suivi en virtuel, depuis votre prise de fonction le 1er septembre 2020. Je nourris l’espoir que vous puissiez être présent en Polynésie française à l’occasion du prochain Comité de suivi et je demeure convaincue que nous continuerons à entretenir des relations de travail déjà très fructueuses, malgré la distance.

Je souhaite également saluer la présence parmi nous de Monsieur le Président de l’Assemblée de la Polynésie française, M. Gaston TONG SANG, qui nous honore de sa présence et dont je connais l’intérêt pour le renforcement de nos relations avec l’Union européenne et nos partenaires internationaux et régionaux. Merci Monsieur le Président pour votre présence parmi nous aujourd’hui.

Je tiens aussi à saluer la présence de Madame Cécile Zaplana, Secrétaire générale adjointe du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, qui participe pour la deuxième fois au comité de suivi du Rapport annuel d’exécution de la coopération UE-PF.

Enfin, je remercie Monsieur le Délégué aux affaires internationales, européennes et du Pacifique et son bureau des affaires européennes qui, de concert avec tous nos partenaires, ont élaboré le rapport annuel d’exécution de la coopération entre l’Union européenne et la Polynésie française au titre de l’année 2020, pour lequel nous nous réunissons aujourd’hui.

oOo

Etape indispensable et privilégiée de notre coopération bilatérale, ce rendez-vous annuel nous permet de dresser le bilan de l’ensemble des actions engagées en 2020, année particulière à plus d’un titre.

Le RAE, élément important du dialogue politique, nous donne en effet l’occasion d’échanger sur les avancées accomplies, les difficultés rencontrées et les perspectives de notre future coopération, au bénéfice de notre développement local et d’une plus forte intégration régionale.

Il constitue aussi un prolongement dans nos discussions avec l’Etat et avec l’Union européenne dans le cadre du Forum annuel UE-PTOM qui réunit au plus haut niveau les autorités des PTOM, les représentants des Etats membres et la Commission européenne.

Je souhaite ici profiter de l’occasion pour me féliciter de l’adoption par le Conseil de l’Union européenne le 5 octobre 2021 de la nouvelle décision d’association outre-mer, y compris le Groenland, après trois longues années de négociation avec les instances de l’Union européenne. Nous nous réjouissons de l’adoption de cet accord qui vient confirmer l’éligibilité de la Polynésie française aux aides et programmes de partenariat de l’Union européenne.

Nous veillons encore aujourd’hui, avec la plus extrême attention, aux négociations en cours sur les programmes dédiés aux PTOM pour la période 2021-2027, sur les instruments et programmes d’aide extérieure de l’Union, sur le nouvel accord de partenariat post-Cotonou avec les Pays ACP ainsi que sur la nouvelle stratégie de coopération de l’UE avec la région Indopacifique.

oOo

Mais revenons au sujet central qui nous préoccupe aujourd’hui : le rapport annuel d’exécution de l’année 2020.

Comme vous le savez, l’année 2020 a été marquée par de nombreux rebondissements qui ont bouleversé notre pays sur les plans sanitaire, économique et social. Avec la fermeture des frontières, nos méthodes de travail ont dû être adaptées et modernisées et je salue la force d’adaptation de nos services, de ceux de l’Etat et de l’Union européenne, qui a permis de maintenir le dialogue et de poursuivre la mise en œuvre de nos projets communs.

Malgré les circonstances, je suis ravie de pouvoir dresser un bilan positif de notre coopération avec l’union européenne l’année dernière.

S’agissant du 10ème FED Territorial, malgré les conditions particulières dues à la Covid-19, les travaux d’assainissement des eaux usées de la Commune de Papeete ont été achevés tant pour le lot 1 que pour le lot 2 et les équipements ont fait l’objet d’une réception provisoire complète permettant d’entamer la phase de rétrocession à la commune de Papeete, qui en assure l’exploitation via le SEML « Te Ora no ananahi ».

En ce qui concerne le 11ème FED Territorial, je remercie la solidarité européenne qui a permis de soutenir notre secteur du tourisme, durement frappé par les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. L’Union européenne a accepté d’anticiper le versement du 3ème décaissement et d’avancer une partie des fonds prévus pour l’exercice 2021, soit un total de 1,5 milliard de F CFP (12,4 M. €). Elle a par ailleurs accepté de réaffecter des fonds d’uregnce au profit du tourisme pour un montant de plus de 100 millions de F CFP (850 000 €).

Je saisis cette occasion pour réitérer mes remerciements aux représentants de l’Union européenne et de l’Etat ici présents pour leur soutien continu dans ce lot d’épreuves que nous avons traversées.

Au niveau régional, le « Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes » (PROTEGE), s’est poursuivi avec quelques adaptations des actions pour tenir compte des contraintes liées à la situation sanitaire, notamment sur les questions de coopération régionale et de promotion de notre autonomie alimentaire.

S’agissant des programmes horizontaux, je suis heureuse de constater la permanence des actions de la direction générale de l’éducation et des enseignements ainsi que de l’Université de la Polynésie française pour la mise en œuvre du programme ERASMUS+ pour l’éducation et la formation de nos jeunes polynésiens.

Enfin, je tiens à féliciter le lancement du nouveau programme BEST 2.0+ pour la préservation de l’environnement et du 1er appel à projets pour les PTOM du Pacifique le 10 septembre 2020 par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Nous espérons que les projets retenus en Polynésie française sauront démontrer toute leur pertinence pour la conservation de notre biodiversité.

En conclusion, soyez assuré, Monsieur Pierre-Henri Hellepute et à travers vous la Commission européenne, que notre gouvernement apprécie grandement la contribution de l’Union européenne au développement durable de notre Pays et que nous sommes déterminés à poursuivre et à renforcer notre partenariat.

Sans plus attendre, et avant la présentation plus en détail du RAE 2020, je souhaiterais maintenant inviter Madame Cécile Zaplana à prendre la parole, avant d’entendre Monsieur Pierre-Henri Hellepute.